

FRONTIÈRES :
REJET, ATTACHEMENT,
OBSESSION

Périmètres de l'exercice d'une souveraineté et l'un des paramètres de l'identité politique en tant que cadre de la définition d'une citoyenneté, les frontières sont des marqueurs symboliques, nécessaires aux nations en quête d'un dedans pour interagir avec un dehors. Pas d'Hermès sans Hestia et réciproquement. Sans cette dualité, comment se sentir membre d'une communauté politique, d'une nation ou d'un ensemble multinational, capable de décider de son destin ?

Au-delà de l'histoire et de la géopolitique, il s'agit d'abord d'anthropologie, qui invite à admettre la polarité de l'espace humain bien exprimée dans les mythologies anciennes avec la double configuration d'un dedans rassurant, clôturé, stable, et d'un dehors inquiétant, ouvert, mobile. Les Grecs anciens l'avaient décrite sous la forme d'un couple de divinités unies et opposées : Hestia et Hermès.

« Passer un pont, traverser un fleuve, franchir une frontière, c'est quitter l'espace intime et familier où l'on est à sa place pour pénétrer dans un horizon différent, un espace étranger, inconnu, où l'on risque, confronté à ce qui est autre, de se découvrir sans lieu propre, sans identité. [...] Pour qu'il y ait véritablement un dedans, encore faut-il qu'il s'ouvre sur le dehors pour le recevoir en son sein. Et chaque individu humain doit assumer sa part d'Hestia et sa part d'Hermès. Pour être soi, il faut se projeter vers ce qui est étranger, se prolonger dans et par lui. Demeurer enclos dans son identité, c'est se perdre et cesser d'être. On se connaît, on se construit par le contact, l'échange, le commerce avec l'autre. »

Voilà ce qu'écrivait l'historien de l'Antiquité grecque Jean-Pierre Vernant, à l'occasion du sixantième anniversaire du Conseil de l'Europe, en 2009,

dans un court texte gravé sur une plaque de cuivre placée sur le pont de l'Europe entre Kehl et Strasbourg, franchissant le Rhin, ancienne ligne de front devenue paisible frontière.

REJET DES LIMITES ?

Dans la doxa contemporaine, la frontière, au sens de limite politique internationale reconnue, est appelée à s'effacer. Cette conviction est partagée par des courants influents, dont la convergence ne laisse pas d'étonner, comme le montre l'esquisse typologique qui suit.

6 L'idéal d'un *borderless world* fut énoncé dès 1990 par des théoriciens « mondialisateurs » qui visaient à mettre sur un marché élargi des produits standards, quelles que soient les cultures et les trajectoires économiques. Ken'ichi Ōmae, l'auteur du slogan, exprimait la puissance montante des firmes technologiques japonaises, dont Sony fut l'emblème. L'Organisation mondiale du commerce fut l'outil d'une ouverture généralisée des marchés qui facilita la réorganisation des chaînes de production à l'échelle mondiale. La destination de ce puissant mouvement économique est atteinte par les désormais fameux Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft), qui font fi des frontières fiscales, seules buttes témoins de la mission régaliennne des États. La Commission européenne, pourtant dominée par une approche très libérale, doit lutter, avec succès, pour réimposer des règles.

À la pratique « sans frontière » des acteurs de l'hypermodernité s'est ajoutée, dans la décennie 2010, la rhétorique régressive d'abolition des frontières, au Moyen-Orient d'abord, mise en scène par les destructions de postes-frontières entre la Syrie et l'Irak, comme on peut le voir dans une vidéo de Daech (groupe État islamique) diffusée à l'été 2014 sur « la fin de Sykes-Picot » (accords de partage de l'Orient arabe en deux zones d'influence française et britannique, signés en 1916), qui annonçait que le nouveau califat abolirait toutes les frontières de l'Orient¹.

L'idéologie spatiale en islam militant était en réalité porteuse d'un nouvel ordre géographique, nommé d'après des configurations idéalisées d'un islam des origines fantasmé : Khorasan, Bilad el-Cham... Après des années de conflits civils internationalisés, les États nés en Orient au début du xx^e siècle se sont avérés plus solides qu'attendu, au prix de destructions humaines tragiques. La dichotomie entre un *dar al-islam*

1. Islamic State of Iraq and al-Shâm, « The End of Sykes-Picot » (vidéo), Jihadology.net, 29 juin 2014.

(domaine de l'islam) et un *dar al-kufr* (espace des mécréants) ne reste soutenue que par les groupes djihadistes. L'ordre westphalien, fondé sur le primat de la souveraineté des États, s'est imposé à l'ordre islamique (comme le prouve la position du parti Ennahdha, en Tunisie, qui a situé sa lutte pour un ordre politico-religieux dans le seul cadre national).

On rencontre un discours de rejet chez certains historiens du continent africain (tel Achille Mbembe²) qui considèrent que l'abolition des frontières africaines serait le dernier stade de la décolonisation. Le courant unitariste a des adeptes, à la suite de Kwame Nkrumah, et les panafricanistes qui l'incarnent insistent à juste titre sur l'importance des regroupements régionaux. Ces derniers sont d'ailleurs en cours, entre États saharo-sahéliens souverains, pour affronter les menaces politico-militaires provoquées par des sectes djihadistes qui se jouent des frontières.

De fait, les États africains ont assumé dès 1964 (déclaration du Caire de l'Organisation de l'unité africaine) les configurations héritées de la (courte) période coloniale et un ambitieux programme de démarcation est en cours depuis 2007, sous l'égide de l'Union africaine. Plus frappante est la réactivation par certains groupes radicaux de formations historiques précoloniales, comme le Kanem-Bornou (par Boko Haram, dans le Nord-Est du Nigeria) ou le califat du Macina (par le nouveau Front de libération du Macina). Ce dernier exprime la frustration de populations peules du delta intérieur du Niger et non une volonté de redécoupage territorial.

Sur un tout autre registre, la question migratoire en Europe a été l'occasion de production d'une littérature de rejet des frontières largement assimilées à des barrières et à des murs. Il est vrai que les États de l'Union européenne avaient poussé très loin leur pratique de libre circulation intérieure. On avait négligé la gestion des limites extérieures, d'autant que l'extension continue de l'Europe de l'Union tenait lieu de politique extérieure.

Les agressions conçues à l'extérieur et des pressions migratoires exceptionnelles ont menacé de disqualifier l'un des fondements de la construction européenne, la libre circulation; les opinions publiques rappellent les États néolibéraux à leurs devoirs régaliens: garantir la liberté et la sécurité. Régler les confins (*fines regere*, comme on l'écrivait au XVIII^e siècle) est une exigence collective.

Placer le curseur au point d'équilibre entre responsabilité et solidarité est délicat et mérite un débat démocratique serein. Rétablir la visibilité des

2. « Abolir les frontières coloniales en Afrique », *Courrier international*, 26 mai 2017.

frontières colmate l'anxiété culturelle, parfois fantasmée, face aux bruits et aux fureurs du monde. Est-ce suffisant ? La dialectique du cloisonnement et de l'ouverture joue en longue durée : du front à la frontière (ou l'inverse, en cas de crises), de la ligne de souveraineté à l'interface, de la clôture au passage. Loin d'être une barrière, la frontière moderne et civilisée est un ensemble linéaire de points de franchissement. La bonne frontière, dans les espaces à régime démocratique, est à la fois ouverte et contrôlée.

8 Pour d'autres adeptes d'un rejet, la frontière resterait pourtant le dernier obstacle à abattre car elle contredirait l'utopie d'un monde globalisant enjoint de se soumettre au principe du droit généralisé de libre circulation des individus : le contrôle est présenté comme attentatoire à la liberté, une régression face à la modernité incarnée par la mobilité. L'abolition des frontières serait un progrès, leur rétablissement un regrès, la libre traversée un droit de l'homme imprescriptible, le filtre une aberration condamnable.

Ce sans-frontiérisme d'un nouveau genre récuse la nécessité politique d'une distinction spatiale : eux et nous. Sans cette limite symbolique, comment se sentir membre d'une communauté nationale et politique, comme citoyen et non comme individu ? L'humanisme sert de paravent à la liquidation du politique au profit de l'économique : « Libérer au maximum l'économie de la régulation politique, considérée comme une entrave à sa bonne marche. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre la mondialisation et la marginalisation des États-nations en tant qu'obstacles à l'empire global du marché », a relevé Marcel Gauchet³.

Est-il donc raisonnable, sur le plan politique, d'envisager les questions migratoires exclusivement en termes de droits humains, selon la ligne du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, classant tous les migrants comme des réfugiés sans les distinguer de ceux ayant des motivations économiques ? Comment organiser la mobilité plutôt que faire subir et subir la migration ? Pourquoi ne pas conclure des contrats entre pays d'origine et pays de destination ?

Sur le fond, peut-on accepter le principe d'un universalisme radical « en vertu duquel il n'y a que des individus à la surface de la planète qui doivent pouvoir s'installer où ils veulent en fonction de leurs intérêts » ? (« Ce qui implique qu'il n'existe plus de communauté politique capable de définir ses relations avec l'extérieur. »⁴) On ne peut donc réduire

3. *Comprendre le malheur français*, Paris, Stock, 2016, p. 316.

4. *Ibid.*, p. 40.

la problématique des frontières contemporaines à la seule dimension migratoire, comme c'est le cas depuis 2015. En témoigne le parti pris de l'exposition intitulée « Frontières » et présentée au Musée national de l'histoire de l'immigration, à Paris, entre janvier et mai 2016, alors qu'elle traite en réalité de questions migratoires, sujet distinct dans sa genèse, ses modalités et ses conséquences.

ATTACHEMENT : LE RETOUR DES FRONTIÈRES

« La » frontière, objet générique, est donc souvent condamnée en tant que réminiscence archaïque. « Dans un monde démilitarisé et ouvert aux échanges, la frontière perd son sens⁵. » Elle devient un reliquat anachronique dans un monde supposé « post-westphalien »⁶. Or elle s'est avérée résiliente. Certes, le phénomène frontalier suscite un malaise culturel lorsque dominent les lectures confondant limite et barrière, contrôle et coercition. Une frontière n'est pas un tracé abstrait mais une institution, inscrite dans le droit et structurante, issue de conflits et de traités, de négociations et de décisions. La franchir aisément ne l'annule pas.

Les sociétés où nous vivons sont des « sociétés de l'histoire » et également des « sociétés géographiques », insérées dans un contexte contemporain déterminé, qui nous affecte même s'il nous échappe. La globalisation engage des États souverains, et l'État le plus « mondialisateur » d'entre eux, les États-Unis, est tellement attaché à ses droits régaliens qu'il a tendance à les imposer à l'extérieur par ses lois d'application extraterritoriale (sanctions tous azimuts, restrictions imposées aux firmes occidentales en Iran et ailleurs).

La perception d'un excès d'ouverture aux vents du grand large globalisé explique, sinon ce retour, du moins cette réaffirmation des frontières, et pas seulement en raison des défis sécuritaires et des enjeux migratoires. La frontière est le lieu d'exercice de fonctions régaliennes permanentes. Abolir les frontières reviendrait à nier les États.

Un rappel historique semble opportun, à ce point de la réflexion : les frontières, terme assez récent généralisé, en France, par la conscription (qui s'effectuait sur les enveloppes de l'État), sont contemporaines

5. Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, art. « Frontière ».

6. « La fin d'une définition westphalienne des limites internationales, c'est-à-dire fondée sur la traduction territorialement linéaire de l'équilibre des forces entre les États, implique que l'expérience de la frontière se différencie des conditions de l'appartenance citoyenne » (Anne-Laure Amilhat Szary, *Qu'est ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, Paris, PUF, 2015).

des États qui ont tous une assise territoriale. En français, « frontière » procède de *frontier*, qui vient de *front* – « Y m’est tard que demain soit pour aller voir l’Anglais en frontière », propos attribué à Jeanne d’Arc par les *Mystères du siège d’Orléans*, qui mettent en scène le siège de la ville par les Anglais (1428-1429)⁷. La frontière est le lieu où l’ennemi survient. Et l’histoire longue de l’Europe est celle du passage du front, de la ligne de front, à la frontière, pacifiée et donc ouverte.

Ce processus de civilisation de la violence a pris du temps et a connu une accélération à la fin des guerres de Trente Ans (1618-1648), lorsque les traités de 1648, dits de Münster ou de Westphalie, y mirent fin en inventant certains attributs de l’État moderne à la souveraineté reconnue par ses pairs. Le principe de base fut énoncé ainsi : *cujus regio, ejus religio* (à chaque prince sa religion). Il s’est agi de séparer géographiquement les religions sur terre en quelque sorte après avoir tracé une limite entre l’ici-bas et l’au-delà, autrement dit en séparant la religion du politique. La frontière offrait la garantie de pratiquer sa religion en sécurité, après « la distanciation de l’Au-delà des affaires de la Cité » : « Les Modernes réussirent à “civiliser” la violence, au cadre protecteur que s’est constitué l’État, entre sécularisation des institutions, défense des droits, édification des frontières, sécurité des citoyens... » selon l’analyse de François Saint-Bonnet⁸.

À cet égard, la comparaison entre la guerre de Trente Ans et le conflit interminable du Moyen-Orient⁹ – où la dimension d’opposition irréductible entre deux interprétations de l’islam, chiite et sunnite, est aiguësée par les ambitions très laïques des puissances régionales – offre des perspectives de compréhension efficaces et peut-être de solution face à un djihadisme radical adepte d’un « monde sans frontières », c’est-à-dire de conquête. On l’a noté plus haut.

Après 1648 vint le temps, en Europe, des négociations de délimitation des frontières et de cartographie des limites. Et le modèle européen de frontières linéaires s’étendit au reste du monde. Deux cent cinquante-deux mille kilomètres de frontières internationales terrestres en 2018, et toujours des contentieux : Inde et Chine, Inde et Pakistan, Russie et Ukraine, Maroc et Espagne, l’Irlande à nouveau. Nous vivons donc dans un monde resté westphalien dans ses ressorts, avec ses revendications

7. Paris, Le Livre de Poche, 2002.

8. *À l’épreuve du terrorisme. Les pouvoirs de l’État*, Paris, Gallimard, 2017.

9. Cf. le discours de l’auteur lors de l’université d’été de la Défense, à Bordeaux, en 2014.

territoriales, sa compétition juridique pour les ressources et l'affirmation de puissance projetée en zones d'influence, qui se délimitent autour de métafrontières.

OBSESSION DES FRONTIÈRES ?

L'obsession contemporaine des frontières fait écho à la catégorie de la « borne » qu'Emmanuel Kant, dans sa réflexion sur les champs de la connaissance des mathématiques et des sciences de la nature, opposait à la « limite » (*die Schrancke versus die Grenze*): « Les limites supposent toujours un espace qui se trouve à l'extérieur d'un endroit déterminé et qui enclot cet endroit; les bornes n'exigent rien de tel: ce sont seulement des négations¹⁰. » *Die Grenze* est le terme allemand pour « frontière », proche du *granica* des langues slaves et qui provient de *Kreuz*, la croix tracée sur les arbres à couper pour inscrire une limite dans les layons des régions forestières.

11

En s'inspirant de cette distinction afin de l'appliquer au territoire, on pourrait considérer que la première est une notion négative, d'interdiction, qui ne signale que son en deçà, alors que la limite (le limes des arpenteurs romains chargés du cadastre puis plus tard des stratèges militaires en campagne) est une notion positive qui circonscrit et fait signal au-delà. L'une est de fait, l'autre de droit. La borne renvoie au processus de cloisonnement soutenu par les États en quête de sécurité et qui contraste avec la multiplication des faits de circulation et d'ouverture; elle signale une mondialisation négative et une banalisation des pratiques sécuritaires.

Le cas le plus spectaculaire d'obsession des frontières est incarné par la promesse du président des États-Unis, Donald Trump, d'édifier un « mur, grand, beau, puissant » à la frontière mexicaine. Promesse qui sera tenue: l'ordre présidentiel a été signé cinq jours après sa prise de fonction. Le 27 juillet 2017, le Congrès a approuvé un budget de 1,6 milliard de dollars pour l'extension d'une clôture frontalière et le renforcement de la barrière existante sur trois segments (784 millions de dollars pour une nouvelle clôture de trente-deux miles et 498 millions pour un mur en levée dans la vallée du Río Grande au Texas, ainsi que des travaux de consolidation à San Diego). Ce montant a été inclus dans la partie « Défense, vétérans et énergie » du projet de budget 2018 (pour un montant total de 788 milliards de dollars), les démocrates ayant échoué à obtenir

10. *Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science* (1783), Paris, Vrin, 1993, p. 164.

un vote séparé et négatif qui aurait pu être soutenu par les républicains élus dans des circonscriptions à fortes communautés immigrées.

C'est donc le contribuable américain qui financera les travaux. Les coûts totaux ne sont pas connus et, lors d'une audition au comité de la sécurité intérieure et des affaires gouvernementales du Sénat, John Kelly, chef de l'administration présidentielle, a admis qu'il était improbable qu'un mur s'étende de « la mer à la mer brillante » et qu'il n'était pas en mesure d'avancer un montant de son coût total, même si circule une estimation de 22 milliards de dollars donnée dans un rapport du département de la Sécurité intérieure. En septembre 2017, un choix de huit prototypes de portions de mur en métal et en béton, de cinq mètres et demi à neuf mètres de hauteur, vient d'être exposé à San Diego, en face de Tijuana. Le coût en est de 20 milliards de dollars. Un concours est ouvert, qui sera tranché par les gardes-frontières et les ingénieurs. Le ministère des Affaires extérieures mexicain avait prié les cimentiers du Mexique de ne pas répondre aux appels d'offres, comme ils étaient en droit de le faire dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Il semble qu'il ait été écouté.

Cette obsession est une mise en scène infantile et électoraliste du durcissement frontalier. Or ce projet n'est ni populaire (62 % des sondés s'y opposent) ni bipartisan (74 % des républicains sont pour, contre 8 % des démocrates – mais le chiffre s'abaisse à 63 % pour les républicains élus à moins de cinq cents kilomètres de la frontière)¹¹. Pour la simple raison que l'interface américano-mexicaine a créé une vaste région linéaire intégrée, unique au monde et animée par près d'une cinquantaine de villes jumelles qui ont fait de la limite étatique une ressource.

Les échanges transfrontaliers dépassent le milliard et demi de dollars par jour ; les *maquiladoras* (usines d'assemblage installées au Mexique par des firmes états-uniennes et asiatiques) tournent à plein ; une culture métisse s'est formée, depuis des générations, autour de la dyade américano-mexicaine, la plus active et la plus légalement traversée du monde, dans quarante-huit villes-frontières jumelles : 189 millions de passagers, 42 millions de piétons, 11 millions de camions. Pour le seul port d'entrée de San Ysidro, ce sont 28 millions de personnes et 11,4 millions de véhicules. La frontière est une interface qui structure la vie et les activités quotidiennes.

De plus, la fin des flux mexicains vers les États-Unis, observée depuis 2013 après quatre décennies de migration continue, résulte bien plus du

11. Pew Research Center, 8 mars 2017.

développement économique au Mexique et de la chute de la fécondité que du renforcement dissuasif de la *Border Patrol* et des rapatriements. La plus grande vague migratoire vers les États-Unis en provenance d'un seul pays – 12 millions de résidents actuels, la plupart entrés illégalement – est terminée; le flux semble s'inverser et il y a plus de retours, par regroupement familial au Mexique, que d'entrées.

La rhétorique murale, à contre-courant des réalités démographiques, humaines et culturelles, incarne une idéologie plus substantielle de remise en cause de l'ouverture économique (menaces sur l'ALENA et postures protectionnistes contre l'Europe et la Chine) et démographique, puisque Donald Trump soutient un projet de loi visant à réduire de moitié en dix ans le nombre d'étrangers admis légalement aux États-Unis (un million de cartes vertes octroyées par an). Ces positions sont cohérentes avec les revendications de la base électorale composite qui a assuré son élection : nativistes, classes ouvrières et moyennes obsédées par la perception d'un risque de déclasserment, incertitudes sur la réalité du « rêve américain », sentiment d'une perte de maîtrise des effets de la globalisation enclenchée pourtant sous Ronald Reagan. La Chine est désormais plus à l'aise dans l'économie mondialisée : c'est l'arrosee arrosé.

13

C'est donc le symptôme de la fin d'un cycle d'influence mondiale appuyée par une politique d'attraction fondée sur des valeurs d'ouverture. L'inquiétude et les frustrations d'un électorat – la demande politique – qui soutient une telle idéologie de repli – l'offre du président actuel des États-Unis – renseignent sur les limites atteintes par le consensus fondateur autour de l'égalité des chances par le travail et la prise de risque, base de l'adhésion démocratique américaine. Ce consensus semble contredit par un système de classes désormais clos dans sa partie moyenne et supérieure. Et la perception d'un blocage interne ne peut que déboucher sur une fermeture à l'extérieur, illusoire mais rassurante. L'offre a trouvé son public. On aurait donc tort de n'y voir qu'une anomalie américaine.

*

L'écho rencontré par les rhétoriques frontalières les plus extrêmes ou les plus simplistes, car discordantes d'avec la réalité d'un monde ouvert et en interaction – dont la dyade américano-mexicaine est l'exemple accompli –, appelle une réponse politique. Il en va, en Europe, de la nation comme de la frontière, dont elle est l'enveloppe : leur dénégation persistante a conduit à un retour brutal du refoulé, qui s'annonce comme une exigence de protection et de sécurité.

Les politistes s'accordent désormais à pointer le clivage majeur dans l'offre politique entre sociétés ouvertes et sociétés fermées. Or ce retour de limites rendues invisibles par la mondialisation économique comporte, à mon sens, une dimension éminemment positive dès lors qu'il rappelle la place des États, des nations et des constructions politiques dans l'histoire des humains.

Les marqueurs symboliques sont nécessaires à toute vie collective, y compris et surtout pour s'ouvrir et tirer parti des interactions offertes par un monde interdépendant. Savoir se situer dans le temps et dans l'espace est une des conditions de la conscience collective. À défaut, on se condamnerait à l'acosmisme, au refus du monde qui caractérise les peuples privés de toute confrontation à l'altérité. Un monde borné est-il un horizon souhaitable ?

14

R É S U M É

Le retour des frontières ne peut que surprendre ceux qui avaient confondu la moindre visibilité de ces limites régaliennes et leur disparition dans un monde définitivement globalisé sous l'emprise de l'économie. La frontière marque la nécessaire limite entre un dedans et un dehors, fondement de toute conscience politique collective. Et il revient aux pouvoirs de « régler les confins », afin de nouer des relations civilisées avec les autres nations.